

DIRECTEUR DES SOINS ET DES ACTIVITÉS PARAMÉDICALES

AUTRES APPELLATIONS COURANTES : Directeur du service de soins, coordonnateur général des soins

DÉFINITION

- Concevoir la politique des soins et des activités paramédicales et en diriger la mise en œuvre

SPÉCIFICITÉS DANS LE MÉTIER

- Conseiller technique régional, national, coordonnateur général des soins en établissement de santé

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Formalisation et réalisation du projet de soins et de ses déclinaisons en liaison avec le projet d'établissement, et en partenariat avec le corps médical et les membres de l'équipe de direction
- Pilotage et contrôle des politiques concernant l'organisation des soins et des activités paramédicales, détermination d'objectifs et de projets
- Organisation et gestion des structures, des activités en partenariat avec le corps médical, les membres de l'équipe de direction, et l'encadrement paramédical
- Présidence et animation de la commission des soins infirmiers, médico-techniques et de rééducation
- Management et supervision de responsables et/ou d'équipes projet
- Affectation du personnel paramédical et avis sur la gestion des carrières
- Répartition des moyens et dimensionnement des effectifs
- Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences dans le champ des soins et des activités paramédicales
- Conseil en organisation des soins et activités paramédicales auprès des différents partenaires, instances et tutelles
- Élaboration d'un rapport d'activité
- Veille professionnelle

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES

- Équipe de direction pour le suivi des orientations politiques et stratégiques
- Président de la CME et corps médical pour la cohérence des projets, des organisations et des activités dans la prise en charge des patients
- Directeurs des écoles et instituts de formation dans le cadre de l'organisation des stages et de l'évolution des pratiques professionnelles
- Partenaires sociaux dans le cadre des conditions de travail des personnels, des organisations et des évolutions professionnelles
- Médecin du travail dans le cadre des conditions de travail et de l'aménagement des postes pour les personnels
- Conseiller technique régional en soins pour la coordination régionale

SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Concevoir des politiques et des projets en adéquation avec les besoins, les contraintes de la structure et le projet d'établissement
- Décider et/ou influencer les choix stratégiques d'organisation des soins et activités paramédicales
- Animer, mobiliser et entraîner des équipes
- Communiquer auprès des équipes, des instances, des représentants professionnels et des publics divers
- Traiter et résoudre des situations conflictuelles
- Créer et développer un réseau de partenaires dans le domaine des soins et des activités paramédicales
- Négocier des ressources (financières, humaines, techniques, logistiques)
- Concevoir une politique de promotion professionnelle pour les agents
- Concevoir une politique de recherche dans le domaine des soins et des activités paramédicales
- Évaluer la qualité des soins et des activités paramédicales à travers la mise en place de démarches, d'outils et d'indicateurs de résultats
- Fixer des objectifs et évaluer les résultats

CONNAISSANCES ASSOCIÉES

Exercice, organisation, et actualités professionnelles	Conduite de projet	Gestion des ressources humaines	Économie de la santé	Droit hospitalier	Éthique et déontologie	Gestion budgétaire	Sociologie des organisations
3	3	3	2	2	2	2	2

1 : Connaissances générales 2 : Connaissances détaillées 3 : Connaissances approfondies

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU MÉTIER

- Travail week-end et jours fériés, astreintes

PRÉREQUIS INDISPENSABLES POUR L'EXERCER

- Diplôme professionnel paramédical permettant l'exercice dans l'une des professions paramédicales
- Diplôme cadre de santé, certificat de l'ENSP

EXPÉRIENCE CONSEILLÉE POUR L'EXERCER

- Diversité des expériences en qualité de cadre de santé et supérieur/ou de mission transversale

PASSERELLES ET ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES VERS D'AUTRES MÉTIERS

Passerelles courtes

- Directeur d'institut de formation en soins, management et pédagogie et activités paramédicales
- Directeur d'hôpital
- Directeur d'établissement social et médicosocial

CORRESPONDANCES STATUTAIRES ÉVENTUELLES

- Directeur des soins

TENDANCES D'ÉVOLUTION DU MÉTIER

Les facteurs clés à moyen terme	Conséquences majeures sur l'évolution des activités et des compétences
<ul style="list-style-type: none"> ● Évolution des politiques nationales de santé (gestion par pôle, développement des mises en réseau des établissements, restructuration, fusion et réorganisation des activités médicales et paramédicales avec parfois externalisation, partages d'activité avec le secteur privé...) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Veille continue sur les évolutions réglementaires ● Connaissances accrues de l'environnement (structures de santé, épidémiologie et besoins de la population, réseaux, associations...)
<ul style="list-style-type: none"> ● Évolution des institutions hospitalières avec la mise en place de la tarification à l'activité (T2A), et de la gestion par pôle 	<ul style="list-style-type: none"> ● Compétences renforcées en management stratégique, contrôle de gestion, négociation avec les partenaires internes et externes, systèmes d'information...
<ul style="list-style-type: none"> ● Évolution des professions paramédicales, transferts d'activités et de compétences des médecins vers les paramédicaux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Adaptation des formations à l'évolution des métiers ● Redéfinition des missions, des procédures de prise en charge et des responsabilités au sein des équipes
<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement de la judiciarisation et du consumérisme de la part des usagers, des associations d'usagers ● Pression médiatique accrue sur les structures de santé (réaction de la presse à des incidents, à des actions de communication externe...) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Compétences renforcées en méthode de traçabilité, contrôle des procédures et contrôle qualité ● Connaissances en techniques de communication (s'exprimer en public) de négociation (conciliation ou médiation avec les usagers...)

FAMILLE : Soins et activités paramédicales

SOUS-FAMILLE : Management et formation

CODE MÉTIER : 1A406